MISE EN COMPATIBILITE DU PLUI DU PAYS DE MONTSALVY AVEC LE PROJET D'AMENAGEMENT D'UN PARC AGROTOURISTIQUE SUR LA COMMUNE DE JUNHAC

Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne (15)
Pays de Montsalvy

COMPTE-RENDU DE REUNION

Réunion d'Examen conjoint

Date : 24-10-2024

Département du Cantal

PRESENTS	COORDONNEES
Communauté de Communes de la Châtaigneraie cantalienne **M. Michel Teyssedou, président** **M. Christian Montin, maire de Marcolès, vice-président, président de l'AMF15** **M. Philippe Gras, DGS** **M. Marc Sizabuire, Service urbanisme**	**Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne** Hôtel de ville 15 220 Saint-Mamet-la-Salvetat Tél : 04.71.49.33.30 Courriels : p.gras@chataigneraie15.fr m.sizabuire@chataigneraie15.fr
Direction départementale des territoires (DDT) **Mme Anaïs Wagner**	22, rue du 139ème Régiment d'Infanterie 15000 Aurillac Tél. : 04.63.27.66.93 Courriel : anais.wagner@cantal.gouv.fr
Chambre d'agriculture **M. Vincent Nigou**	Tél.: 04 71 45 55 54 Courriel : vincent.nigou@cantal.chambagri.fr
Equipe Urbanistes **M. Cyrille BONNET** **Architecte Urbaniste**	8, rue d'Athènes 12000 RODEZ Tél. : 05.65.73.12.76 Port. : 06.66.34.36.77 Courriel : cyrille.bonnet@hotmail.com

Présentation du dossier

M. Bonnet présente le dossier en mettant en avant son caractère global associant projet touristique, agricole, économique et « agrivoltaïque ».

Interventions

DDT

L'avis de l'Etat reste défavorable essentiellement du fait que l'intérêt général n'est pas démontré. Un rendez-vous avec Monsieur le Préfet a permis d'éclaircir un certain nombre de points. M. Gras a notamment proposé une note explicative qui a pu recevoir son assentiment.

Mme Wagner rappelle l'entièreté des points problématiques sur le dossier de DPMeC :
. Question de l'intérêt général non / mal démontré. La note de M. Gras répond à ce point.
. Analyse de la ressource en eau potable. Compte tenu de l'augmentation, à la fois, de la fréquentation du parc, du nombre de daims et de la création de lodges, la justification de l'adéquation entre besoins et ressource apparaît essentielle.
. La terminologie employée dans le dossier de la DPMeC n'est pas bonne : il s'agit non pas d'un projet « agrivoltaïque » mais d'une installation photovoltaïque « compatible » avec l'activité agricole.
. Bien-être animal : quelles expériences passées pourraient permettre de s'assurer du bien-être des daims sous les panneaux ? De petites zones témoins sont envisagées.

M. Teyssedou signale que des études de l'INRA montrent que la production estivale sous panneaux est meilleure.

Chambre d'Agriculture

M. Nigou indique que la Chambre d'Agriculture maintient son avis négatif sur le projet car :
. les terrains présentent une forte valeur agronomique
. si les projets agricoles et touristiques sont viables, ils peuvent se faire sans la centrale solaire, le lien n'est donc pas évident
. le nombre d'emplois créés apparaît peu réaliste
. il n'entre donc pas dans les critères du document-cadre

M. Teyssedou répond qu'il ne s'agit pas d'un sacrifice de terre agricole mais d'un investissement à forte valeur ajoutée avec des moyens nouveaux mobilisables dont il y a à profiter.
Junhac a déjà perdu son école et se trouve en déficit d'attractivité. Ce projet permettrait de relancer une dynamique.

Outlook

PLUi Pays de Montsalvy - DPMEC projet Junhac - Réunion examen conjoint PPA le 22/10

À partir de Marc Sizabuire <m.sizabuire@chataigneraie15.fr>

Date Mer 02/10/2024 11:00

À CHAPUS Clémence <Clemence.CHAPUS@auvergnerhonealpes.fr>; CIPIERE Marie <mcipiere@cantal.cci.fr>; 'contact@scotbacc.fr' <contact@scotbacc.fr>; dominique.delannes@cantal.gouv.fr <dominique.delannes@cantal.gouv.fr>; Emma Teil <eteil@cantal.fr>; Région Urba (urbanisme@auvergnerhonealpes.fr) <urbanisme@auvergnerhonealpes.fr>; RIGAL Sonia (sonia.rigal@cma-auvergnerhonealpes.fr) <sonia.rigal@cma-auvergnerhonealpes.fr>; WAGNER Anaïs (anais.wagner@cantal.gouv.fr) <anais.wagner@cantal.gouv.fr>; yann.rolland@cantal.chambagri.fr <yann.rolland@cantal.chambagri.fr>

Cc Philippe Gras <p.gras@chataigneraie15.fr>; TEYSSEDOU Michel <michel.teyssedou518@gmail.com>; CANCHES Michel <michel.canches@orange.fr>; GUY Christian <guychristian15@orange.fr>; mairiejunhac@wanadoo.fr <mairiejunhac@wanadoo.fr>; 'Cyrille Bonnet' <cyrille.bonnet@hotmail.com>; mairie.sansac-veinazes@orange.fr <mairie.sansac-veinazes@orange.fr>; Nola PAUL-HAZARD <nolapaulhazard@groupevaleco.com>

Bonjour,
Dans le cadre de la déclaration de projet pour la mise en compatibilité du PLUi du Pays de Montsalvy en vue de la réalisation du projet de centrale agri-solaire sur les communes de Junhac et Sansac Veinazès, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion d'examen conjoint des PPA qui se déroulera le **Mardi 22 octobre, à 10h, à la Maison France Services de St-Mamet.**
En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de faire part de votre avis par courriel ou tout autre moyen que vous jugerez opportun.
Restant à votre disposition,
Cordialement.

Communauté de communes Châtaigneraie CANTALIENNE
Marc SIZABUIRE
Secrétariat général - Urbanisme
m.sizabuire@chataigneraie15.fr
5 rue des placettes 15220 Saint Mamet la Salvetat
04 71 49 33 30 chataigneraie15.fr
Suivez notre actu